



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sapeurs-pompiers volontaires

Question écrite n° 76524

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la reconnaissance due aux sapeurs-pompiers aux égard à leur courage et à leur dévouement. Il désire savoir s'il envisage de créer un échelon grand or pour plus de 40 années de service dans le cadre de la médaille attribuée aux sapeurs-pompiers.

Texte de la réponse

Le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, très attentif à mettre en valeur l'engagement citoyen des sapeurs-pompiers, professionnels, volontaires ou militaires, fait étudier actuellement cette mesure. Cette demande pourra être prise en compte dans le cadre de la réforme du texte portant attribution de cette médaille. Les textes sur la modification du projet de décret seront en mesure d'être proposés, par la direction de la sécurité civile, à l'automne 2010.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76524

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 avril 2010, page 4169

Réponse publiée le : 25 mai 2010, page 5841